

	MASTER				année
Domaine :	Sciences Humaines, Lettres, Langues				M2
Mention :	Information Communication				
Parcours :	Euromédias				
Volume horaire étudiant	12h	418h	/	3 mois (minimum)	430h (dont 111h projet pédagogique encadré)
	Cours magistraux	Travaux dirigés	TP	Stage	Total
Formation dispensée en :	français				

Contacts

Responsable de la formation Jérôme Berthaut jerome.berthaut@u-bourgogne.fr	Composante de rattachement UFR Lettres et philosophie
Responsable de la scolarité Raluca COANDA secretariat.info-com@u-bourgogne.fr	Département InfoCom 36 rue Chabot-Charny (4 ^e étage) tél : 03 80 58 98 43 / bureau n°214

Objectifs de la formation et débouchés :

■ Objectifs :

Destinée à des étudiants formés aux sciences humaines et sociales, prioritairement issus des cursus de Sciences de l'information et de la communication ou ayant connu des expériences dans le domaine des médias et de la communication, ce parcours vise à acquérir une diversité de *compétences dans les écritures médiatiques* (imprimées, web, vidéo, radio et/ou photo), utiles à la pratique du journalisme ou de la communication, et plus largement à la production de contenu éditorial exigeant. Par sa polyvalence, la formation donne à l'étudiant la possibilité de conforter sa vocation (journalisme / communication / production), tout en favorisant de manière transversale un souci de réflexion, de précision et d'esprit critique sur les discours et les messages produits.

L'approche pédagogique privilégiée, alternant « travaux dirigés », « séminaires » et « projets collectifs » (en sous-groupes ou classe entière) place les futurs diplômés du Master Médias & Création Numérique en situation de mise en application concrète des enseignements, délivrés, pour une très grande part, par des professionnels. Les « projets » consistent en la production de contenus et de supports diffusés auprès du/des public(s) cible(s), en association ou pour le compte de partenaires de la formation (institutions médiatiques ou culturelles, collectivités, entreprises, etc.). Le travail collectif favorise le développement d'aptitude à la prise d'initiative, à l'organisation du travail, à l'encadrement et à la responsabilisation. Les « projets collectifs » sont régulièrement un espace de réalisation de productions à vocation internationale, et notamment européenne.

■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :

journaliste / rédacteur (presse imprimée et web, radio, audiovisuel, en médias régionaux ou spécialisés, agences de presse, presse institutionnelle, etc) ; chargé de communication externe (institutions publiques, entreprises, associations, etc.) ou en agence (conseil, et conception de stratégies et de produits de communication) ; éditeur/concepteur de production de produits multimédias et/ou audiovisuels...

■ Compétences acquises à l'issue de la formation (Master 1^{ère} et 2^{ème} années) :

- Compétences **techniques** : conceptions d'outils de communication (texte/image/web), écritures médiatiques (presse, radio, vidéo, web), PAO.
- Compétences **générales** : anglais de communication, expression orale et écrite dans un contexte de communication, gestion de projets, droit du numérique, communication politique, communication événementielle, communication des collectivités publiques, initiation à la recherche sur les médias et la communication.
- Compétences **spécifiques** : écritures et enquêtes journalistiques, visualisation de l'information, communication numérique et réseaux sociaux, communication d'entreprise, production audiovisuelle, création multimedia (web).

■ Compétences acquises à l'issue de l'année de formation :

- Prolongement **des compétences acquises en M1 (et dès la L3) sur l'écriture journalistique et la communication**, conception de messages adaptés à un public donné ; analyse et sens critique
- Mise en œuvre de compétences dans des missions professionnelles : conception et réalisation, dans le cadre de projets collectifs, de publications en communication ou journalisme ; élaboration de stratégie de communication et de conception de contenu éditorial multimedia ; gestion de projets en communication externe ou en journalisme ; travail et organisation en équipe
- Approfondissement d'apprentissages : enquête journalistique, reportage TV et/ou radio, conception d'émissions et journaux télévisés, écritures médiatiques (presse imprimée, radio, photo, TV, web), édition (PAO, secrétariat de rédaction), visualisation et traitement numérique de l'information (collecte des données et mise en forme web), production multimedia, communication des entreprises (plan et gestion de la communication), communication numérique et réseaux sociaux.

Modalités d'accès à l'année de formation :

■ En formation initiale

Pour les étudiants titulaires d'un master 1^{er} année en Sciences de l'Information et de la communication : dépôt d'un dossier de candidature.

Pour les candidats non titulaires d'un master 1^{er} année en Sciences de l'Information et de la communication : examen d'un dossier candidature (pré-requis nécessaires et expériences) + entretien éventuel

■ Par validation d'acquis dans le domaine ou équivalence de diplôme

En formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation

En formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université (SEFCA : <http://sefca.u-bourgogne.fr/>)

■ Alternance

Le diplôme est ouvert à l'Alternance en contrat de professionnalisation. Le calendrier de la formation est adapté en conséquence.

SEMESTRE 3 MASTER MEDIAS & CRÉATION NUMERIQUE

UE 1	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
Pratiques journalistiques	Enquête et écritures journalistiques		24 (x3gp)	24	3	CC		1,5	1,5
	Traitement numérique de l'information (web)		30	30	3	CC		1,5	1,5
TOTAL UE 1			54	54	6			3	3

UE 2	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
Pratiques audiovisuelles	Techniques audiovisuelles		15 (x2gp)	15	3	CC		1,5	1,5
	Journal et reportage TV		36	36	3	CT		1,5	1,5
TOTAL UE 1			51	51	6			3	3

UE 3	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
Pratiques du multimédia	Web et formes narratives		12	12	2	CC		1	1
	Création Web		30	30	4	CC		2	2
TOTAL UE 3			42	42	6			3	3

UE 4	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
Communications des organisations	Communication des entreprises	6	18	24	3	CC		1,5	1,5
	Communication numérique et réseaux sociaux	6	12	18	3	CC		1,5	1,5
TOTAL UE 4		12	30	42	6			3	3

UE 5	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
Pratiques professionnelles	Projet collectif		52+34(projet pédagogique encadré)	86	6	CT		3	3
	Séminaire professionnel		12+7(rentree)	19	-	-			
TOTAL UE 5			105	105	6			3	3

TOTAL S3		12	282	294	30				
-----------------	--	-----------	------------	------------	-----------	--	--	--	--

SEMESTRE 4 MASTER MEDIAS & CRÉATION NUMERIQUE

UE 6	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
Pratiques professionnelles	Production audiovisuelle ou multimédia		30+33(projet pédagogique encadré)	63	2	CT		1	1
	Projet collectif		36+34(projet pédagogique encadré)	70	2	CT		1	1
TOTAL UE 6			133	133	4				2

UE 7	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
Stage professionnel	Stage professionnel (3 mois minimum)		3h (préparation-soutenance)	3h	26	CT (soutenance)	10		10
TOTAL UE 7			3h	3h	26				10

TOTAL S4			136h	136h	30				
-----------------	--	--	-------------	-------------	-----------	--	--	--	--

TOTAL S3 et S4	12h	418h	430h dont 111h pour rentrée, projets pédagogiques encadrés et préparation-de la soutenance de stage						
-----------------------	------------	-------------	--	--	--	--	--	--	--

Modalités de contrôle des connaissances

Les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université <http://www.u-bourgogne.fr/>

■ Session d'examen, précisions

Le stage commence après les derniers cours du second semestre. Il ne concerne pas les étudiants en alternance.

Les examens sont organisés à la fin de chaque semestre et, pour le second semestre, avant le départ en stage. L' UE5 ("pratiques professionnelles") ne peut pas donner lieu à une épreuve de rattrapage.

■ Règles de validation et de capitalisation

COMPENSATION : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

CAPITALISATION : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européen, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.